

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire jeudi, le 19 décembre 2024 à 19 h 30.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin, conseiller formant quorum sous la présidence de M. le Maire Richard Forget.

Est également présent : M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2023.12.290

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 DÉCEMBRE 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 19 décembre 2024
 2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 253-2024
 3. Adoption du projet de règlement 253-2023 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2025
- Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire du conseil

Avis de motion

2. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 253-2024

La conseillère la conseillère Nathalie Dupont donne avis de motion que soit adopté à une séance subséquente de ce conseil le règlement 253-2024 abrogeant le règlement 245-2023 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2025

Dépôt du projet de règlement 253-2024 et présentation du projet de règlement 253-2024 séance tenante par la conseillère Nathalie Dupont.

2023.12.291

3. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 253-2023 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter le projet de règlement 253-2024 abrogeant le règlement 245-2023 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2023.12.292

4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 19 h 55

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.
